



**COMMUNIQUÉ**  
Pour diffusion immédiate

## **Le CLD ET LA MRC DE BÉCANCOUR SONT HEUREUX D'ACCUEILLIR STOLT LNGAZ INC. DANS LA RÉGION**

**Bécancour, le 11 juin 2015** - Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), monsieur David Heurtel, vient d'annoncer que le projet de construction d'une installation de liquéfaction de gaz naturel par Stolt LNGaz Inc., situé dans les installations du Parc industriel et portuaire de Bécancour sur le territoire de la Ville de Bécancour, est acceptable. Le CLD et la MRC de Bécancour sont heureux de cette bonne nouvelle.

*« La démarche d'enquête et d'audience publique a permis de confirmer les faibles impacts potentiels pour la communauté et le milieu naturel. L'installation d'une telle usine sur notre territoire confirme qu'il est possible de conjuguer activités industrielles et respect de l'environnement. Je tiens aussi à remercier tous les intervenants et les personnes qui ont contribué à alimenter la réflexion du BAPE dans ce dossier »,* mentionne Mario Lyonnais, préfet de la MRC de Bécancour.

Le CLD de la MRC de Bécancour, la MRC de Bécancour et la Ville de Bécancour avaient déposé conjointement un mémoire en mars 2015 dans le cadre des auditions publiques tenues par le Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE). Le mémoire recommandait l'implantation de l'installation de liquéfaction de gaz naturel dans le Parc industriel et portuaire de Bécancour. La position qui avait été émise dans le document était que « la venue de cette industrie est un apport économique important pour la région et ses environs. Avec la fermeture de la Centrale nucléaire de Gentilly-II, des conséquences économiques significatives se sont fait ressentir dans les secteurs du Centre-du-Québec et de la Mauricie. Les deux régions ont grandement besoin de cette usine pour atténuer les répercussions économiques, l'exode des jeunes et des travailleurs de qualité et d'assurer un avenir prospère ».

*« Cette annonce ne peut que nous réjouir. Dans un contexte économique difficile où la grande industrie est toujours perçue comme le principal employeur, voire comme un « pilier » de l'activité économique régionale, le projet de l'usine de liquéfaction de gaz naturel créera de nouveaux emplois directs et indirects. Nous souhaitons que les jeunes puissent bénéficier des nouveaux emplois, contribuant ainsi à diminuer l'exode régional déploré depuis plusieurs années. De plus, nous souhaitons fortement que l'entreprise priorise les entrepreneurs de la région, dans la mesure où celles-ci se qualifient pour les mandats et que leur offre est concurrentielle, dans les mandats de sous-traitance et comme fournisseurs »,* souligne monsieur Michel Blanchette, président du CLD de la MRC de Bécancour.

## **À propos du CLD de la MRC de Bécancour**

Le CLD de la MRC de Bécancour est le guichet unique pour les entrepreneurs de la MRC de Bécancour. Il accompagne une personne qui est à l'étape d'une idée d'un projet en entrepreneuriat, en démarrage ou en développement de son entreprise. Ceux-ci s'adressent au CLD qui mobilisera tous les acteurs de l'entrepreneuriat de la MRC de Bécancour afin de maximiser le succès de son projet.

## **À propos de la MRC de Bécancour**

La MRC a la responsabilité d'intervenir dans le développement régional en matière d'aménagement du territoire et dans le développement du milieu de vie des résidants. À ces responsabilités se greffent d'autres compétences qui proviennent du gouvernement, tels la gestion des lots intramunicipaux, le développement culturel, la gestion des matières résiduelles, la couverture de risques en sécurité incendie, le tourisme et le développement économique régional par le biais du Centre local de développement (CLD).

La MRC de Bécancour comprend 12 municipalités, une communauté autochtone Abénakise, plus de 20 000 citoyens et une superficie de 1132 km<sup>2</sup>. Elle favorise un réseau de communication ouvert et suscite la concertation entre les élus.

- 30 -

Pour information :

Daniel Béliveau  
Directeur général CLD et MRC  
819 298-3300, poste 226  
[d.beliveau@mrcbecancour.qc.ca](mailto:d.beliveau@mrcbecancour.qc.ca)

Source :

Isabel Rouette  
Conseillère en communication  
819 298-3300, poste 243  
[i.rouette@cldbécancour.qc.ca](mailto:i.rouette@cldbécancour.qc.ca)